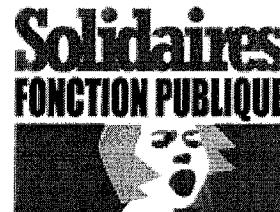


**SUD CT dit NON au PPCR !
VALS dit NON AU DIALOGUE SOCIAL
ET S'ASSOIE sur les accords de BERCY**



Le protocole d'accord Parcours Professionnel Carrière et Rémunération que Solidaires, la CGT et FO n'ont pas signé s'appliquera quand même ! Pourtant, le gouvernement avait conditionné l'adoption du protocole à une adhésion majoritaire des syndicats prévu par les accords de Bercy de 2010. Ce passage en force est un déni de démocratie et une véritable provocation à l'encontre des partenaires sociaux.

Quelle justice pour la violence institutionnelle ?

Un lever manu militari à 6h du mat ?

POURQUOI NOUS N'AVONS PAS SIGNE ?

La fin de l'avancement d'échelon à Minima : Les avancements se feront sur une durée unique et médiane, avec un contingent d'avancement au mérite.

Conséquence : ralentissement des carrières, clientélisme et favoritisme accru. Ce sera le règne des petits chefs et de l'évaluation de la « valeur professionnelle », en fait un salaire à la tête du client !!!!!

Des carrières rallongées : pour atteindre l'échelon maximal de son grade, il faudra plusieurs années supplémentaires. On nous promet de pouvoir dérouler 2 grades dans notre carrière, mais aucun dispositif n'est mis en place pour obliger nos employeurs à le faire !

Pire : certains cadres d'emplois, du fait du reclassement dans de nouvelles grilles voient leur progression de carrière régresser !

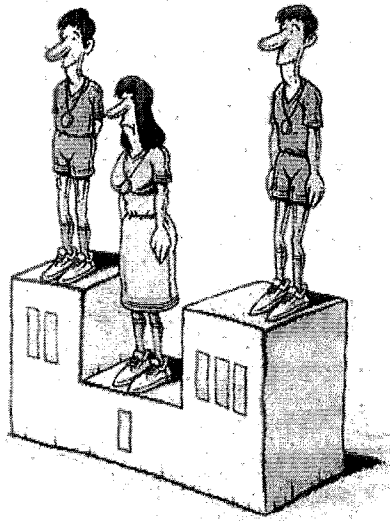
Des gains misérables surtout pour les catégories C : 4 points d'indice (environ 12 €/mois net), 6point pour les B et 9 points pour les A entre 2017 et 2020 après l'élection présidentielle, la charité n'est même pas assurée !!!!!

Une mobilité réaffirmée et des corps transfonctions publiques : on prépare territoriale et sa valse de fonctionnaires, gestion de la flexibilité sur fond de réduction des emplois publics.

La vision de la fonction publique contenue dans cet accord est celle d'une fonction publique de la rentabilité, de la flexibilité, des mobilités forcées, avec des fonctionnaires moins nombreux et soumis !

C'est le dernier passage avant la privatisation que nous promet Macron !!!!!

VOILA POURQUOI NOUS PERSISTONS ET NE SIGNONS PAS !!!!!



PPCR : la fin des accords de Bercy ! La fin du Dialogue Social ?

Les "ACCORDS DE BERCY" disent ceci :
"La mise en œuvre du principe de l'accord majoritaire (...) obéit aux règles suivantes : un accord pourra n'être considéré comme valable que, d'une part, s'il est conclu avec au moins deux organisations syndicales représentant au moins 20 % des voix au niveau où l'accord est négocié ET, d'autre part, s'il ne rencontre pas l'opposition d'organisations syndicales représentant une majorité des voix."

VALS dit ceci : «Six syndicats sur neuf représentatifs de la fonction publique ont dit qu'ils signeraient l'accord, trois ont annoncé qu'ils ne signeraient pas. Les six sur neuf représentent 49% des fonctionnaires. Je reconnais que cela ne fait pas 50%», mais «Face à une situation inédite, il faut sans doute une décision exceptionnelle».

SANS COMMENTAIRE...

PPCR : Pas de Panique C'est Rien !

La Fédération SUD CT s'est prononcé contre la signature du protocole Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations. En effet, d'abord, il n'y avait rien de satisfaisant dans ce qu'on nous proposait et surtout pas **cette injustice faite aux catégories C**, déjà les plus mal loties et qui sont dans ce projet les plus mal servies ! Et ce n'était pas le passage en catégorie A de certains travailleurs sociaux qui pouvait nous convaincre, cette évolution étant inéluctable au regard des dispositions européennes qui s'imposent à ce gouvernement. Par ailleurs, démarrer ces maigres **revalorisations salariales en 2017**, avec peut-être un autre gouvernement issu des élections, qui pourra ne pas appliquer ces dispositions, est une façon de se moquer du monde. Nous ne pouvons accepter non plus **le chantage exercé** par le gouvernement disant évincer les organisations, qui ne signeraient pas, du comité de pilotage de ces négociations. Nous ne pouvons accepter non plus cette pression qui consistait à dire que si ce texte n'était pas signé par la majorité des syndicats, toutes négociations autour des salaires seraient abandonnées. Même s'il est à un moment ou à un autre parfois nécessaire de s'asseoir à la table de négociation, il est complètement illusoire penser négocier quoi que ce soit en position de soumission. Accepter le chantage du gouvernement, c'est aller négocier avec un bâillon moral. **Des clopinettes et des résidus de miettes** peuvent être glanés dans ce cadre. Les syndicats qui iront, pourront s'en glorifier. Mais ce n'est pas parce que le « grand soir » prolétaire reste hors de portée, qu'on doit accepter les matins microscopiques qu'on nous octroi par charité. SUD n'en ai pas encore arrivé à ce point !

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67
Site : www.sud-ct.fr - mail : fedesudct@gmail.com